

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel.

Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés.

Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OFI RISK ARB ABSOLU PART EI C EUR - FR0013242419

Cet OPCVM est géré par la société OFI ASSET MANAGEMENT

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du Fonds est de réaliser une performance supérieure ou égale à EONIA sur la durée de placement recommandée, par la mise en place d'une stratégie décorrélée des principales classes d'actifs, avec une volatilité de l'ordre de 5%

L'AMF rappelle aux souscripteurs potentiels que l'objectif de performance et de volatilité indiqué dans la rubrique Objectif de gestion, est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constituent en aucun cas une promesse de rendement ou de performance ou de volatilité du fonds commun de placement.

Indicateur de référence : L'objectif de gestion porte sur la réalisation d'une performance absolue, obtenue par l'utilisation de stratégies d'investissement alternatives décrites ci-dessous. La performance de ce fonds ne s'apprécie donc pas en fonction des évolutions d'un indice de référence. Cependant, sur un horizon minimum de placement de 3 ans, la performance du Fonds pourra être comparée, a posteriori, à l'EONIA Capitalisé. L'EONIA est le taux de référence du marché monétaire de la Zone Euro.

Stratégie de gestion : La Société de Gestion cherche à atteindre l'objectif de gestion en mettant en œuvre des stratégies de gestion alternative. La répartition du portefeuille entre les différentes stratégies et le choix des instruments pour les mettre en œuvre sont effectués par la Société de Gestion à partir des anticipations et des analyses quantitatives et qualitatives sur les prix relatifs de ces instruments. Elle dépendra des conditions de marché, et de leurs perspectives telles que la société de gestion les apprécie de manière discrétionnaire dans le cadre des processus décrits ci-dessous.

Les stratégies sont mises en œuvre dans les pays développés tels que définis par le MSCI Developed Market Index. Le fonds s'autorise accessoirement une exposition sur d'autres zones géographiques. La liste des pays composant l'indice est dynamique - détail des pays est repris dans le prospectus.

Les investissements portent sur tous les secteurs et tous les types de capitalisation de ces marchés.

Les différentes stratégies ont été regroupées en 5 sous-familles :

- Stratégies d'arbitrage sur fusions et acquisitions
- Stratégies d'arbitrage sur décote de holding
- Stratégies d'arbitrage entre différentes classes d'actions
- Stratégies « Market Neutral » (Actions neutres)
- Trésorerie et Change

La sensibilité des instruments obligataires, qui peuvent être utilisés dans le cadre des stratégies énumérées ci-dessus, peut être comprise entre 0 et 10. Cependant, la sensibilité résiduelle du Fonds à ce type d'instrument sera comprise entre 0 et 1 en tenant compte de la sensibilité des instruments utilisés par les stratégies d'arbitrage et de la sensibilité des instruments utilisés dans le cadre de la trésorerie.

Pour l'ensemble de la stratégie les instruments spécifiques utilisés sont :

- Les obligations convertibles : Arbitrage
- Warrants : Arbitrage
- Certificat de valeur garantie, bons de souscription : Arbitrage
- Options de gré à gré sur actions : Arbitrage
- CFD (Contract for Difference) : Arbitrage
- CDS : Arbitrage, couverture du risque de crédit

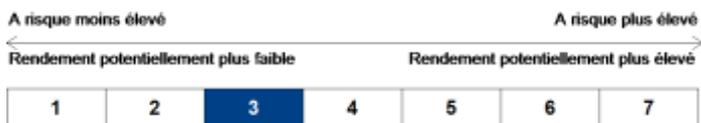
Conditions de rachat : La périodicité de calcul de la valeur liquidative est quotidienne, la VL est calculée chaque jour de bourse de Paris ouvert à Paris, à l'exception des jours fériés légaux en France.

L'investisseur a la faculté de souscrire ou d'obtenir le remboursement de ses parts, auprès du Dépositaire, chaque jour de valorisation jusqu'à 12 heures pour une exécution sur la valeur liquidative datée du même jour, à cours inconnu.

Les dividendes sont capitalisés.

Recommandation : La durée de placement recommandée est de 3 ans, Ce produit est destiné à des investisseurs suffisamment expérimentés pour pouvoir évaluer les mérites et les risques et qui ne requièrent pas une liquidité immédiate de leur placement. il pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 3 ans.

Profil de risque et de rendement



Cet indicateur synthétique a été calculé à partir de l'estimation de la volatilité historique des performances hebdomadaires de la part sur une période de 5 ans.

Le risque de l'opcv se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique. Ce niveau de risque intermédiaire s'explique par la nature des stratégies mises en œuvre, celles-ci étant moins volatiles que les marchés actions.

Risque important pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur

Par ailleurs, le fonds pouvant investir en obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire, il est exposé au risque de crédit en cas de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'émetteurs de titres détenus en portefeuille.

Enfin, le compartiment est exposé au risque lié à l'utilisation de produits dérivés, notamment en raison :

- de la possibilité pour le fonds d'être exposé aux marchés par le biais de contrats pour différences, d'opérations d'acquisition ou de cession temporaire de titres.
- de la couverture des risques de taux et de change effectuée par le biais de contrats de change à terme et de swaps de change ou de taux.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée, le classement de votre OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur le profil de risque et de rendement dans le prospectus complet disponible auprès de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	3% Maximum
Frais de sortie	1% Maximum

Les frais d'entrée et de sortie mentionnés sont en maximum. Dans certains cas l'investisseur pourra payer moins cher, il peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie. Les frais d'entrée sont prélevés avant que votre capital ne soit investi et que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants ¹	0.90%
-----------------------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	20% TTC de la performance au-delà de l'EONIA capitalisé + 2%
------------------------------	--

Frais courants ¹ : Estimation annualisée fondée sur le montant attendu des frais pour le dernier jour de bourse du mois ouvré de décembre 2018

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la page 10 du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.ofi-am.fr

Performances passées

Parts nouvellement créées ne permettant pas d'afficher les performances

Indicateur de référence : EONIA Capitalisé

Les commissions d'entrée éventuellement prélevées ne sont pas prises en compte dans le calcul des performances.

Les frais courants ainsi que la commission de surperformance sont pris en compte dans le calcul des performances.

Cet OPCVM a été créé le 12/03/2004. Les parts EI C EU ont été créées le 15/05/2017 - Devise utilisée pour les calculs : EUR

Changements significatifs au cours des 5 dernières années :

Néant.

Avertissement : les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Informations pratiques

Nom du dépositaire : **SOCIETE GENERALE PARIS**

Parts réservés aux investisseurs souscrivant via la plateforme de commercialisation EURONEXT FUND SERVICES avec un montant minimum de souscription de 3 000 000 euros.

Des informations complémentaires (valeur de la part, prospectus complet, rapports annuels) peuvent être obtenues gratuitement :

- sur simple demande écrite auprès de la Société de Gestion **OFI ASSET MANAGEMENT**, société de gestion agréée par Commission des Opérations de bourse le 15/07/1992 sous le n° GP 92-12 à l'adresse suivante : **OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 PARIS**
- à l'adresse mail suivante : **contact@ofi-am.fr**. Vous pouvez également contacter notre **Direction Commerciale au 01 40 68 17 10**.

Ces informations sont disponibles dans les langues suivantes : Français

Le régime fiscal des revenus et des plus-values de l'OPCVM est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Il est préférable de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal habituel.

La responsabilité de la Société de Gestion OFI ASSET MANAGEMENT ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

D'autres informations sur la Société de Gestion et ses OPCVM sont disponibles à l'adresse suivante : **www.ofi-am.fr**. Afin de permettre aux porteurs de parts qui le souhaitent de répondre à des besoins spécifiques et, à titre d'exemple, de se conformer à la réglementation qui leur est applicable, la société de gestion transmettra dans un délai raisonnable, à tout porteur qui en fera la demande, les informations nécessaires, dans le respect des règles de bonne conduite prévues par la réglementation.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. La société OFI ASSET MANAGEMENT est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au : **22/03/2018**